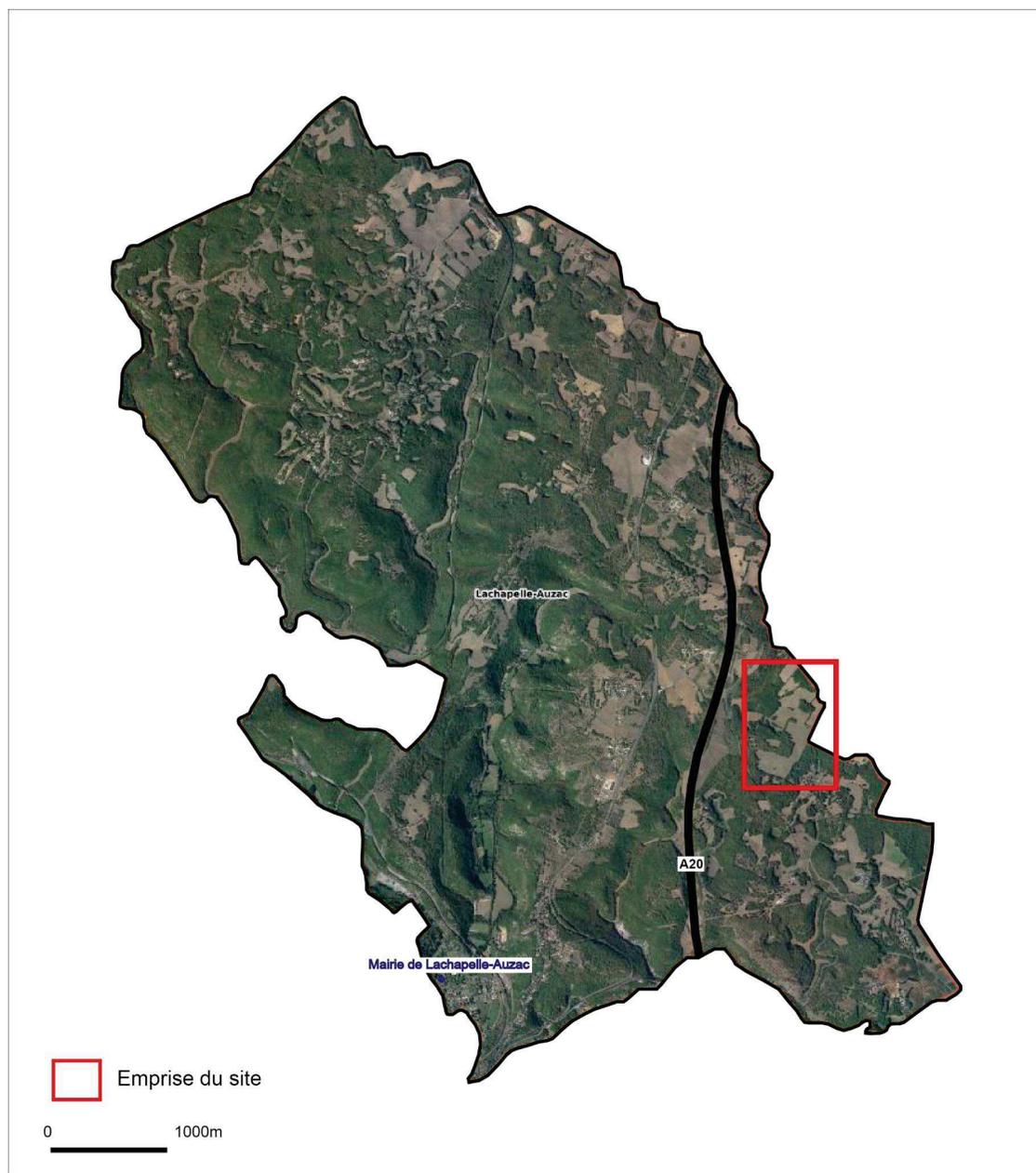


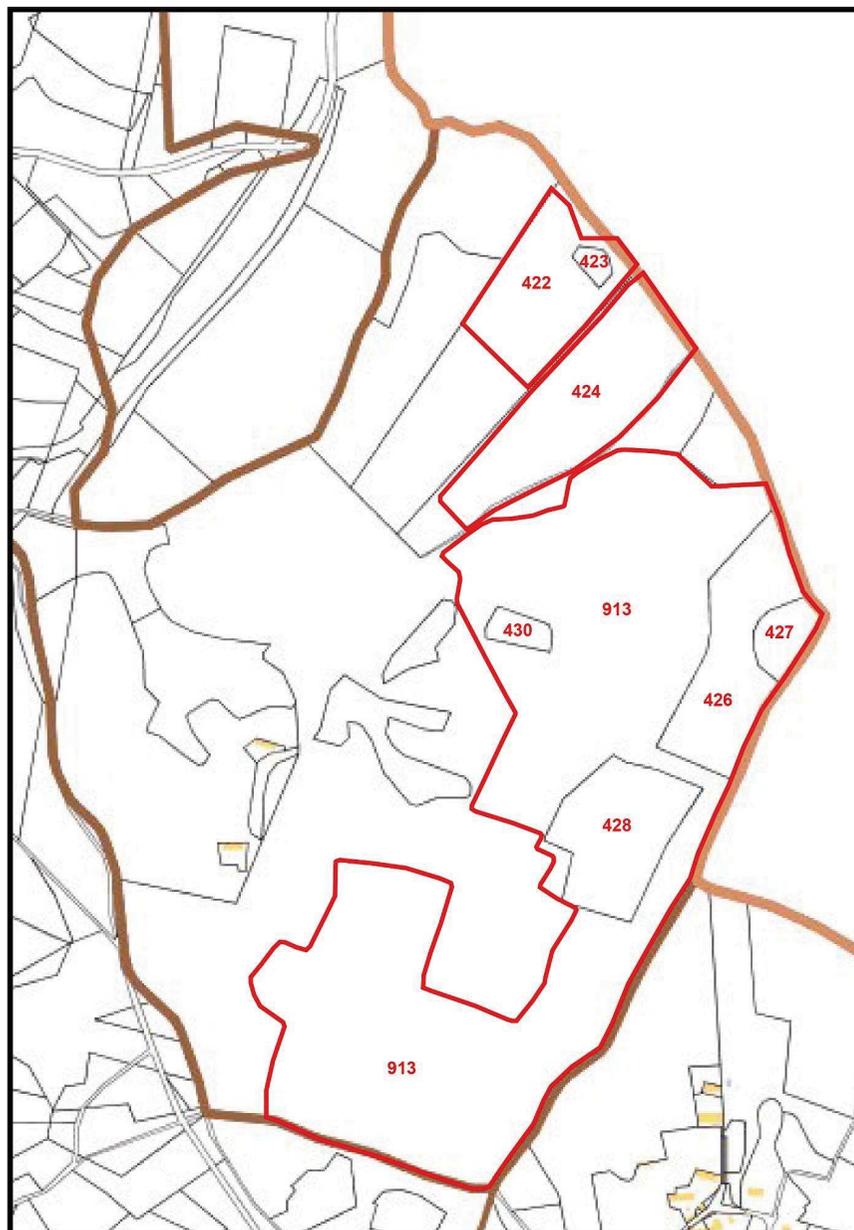
PC 1 : PLAN DE SITUATION

Le site d'étude se localise à l'Est de la commune de Lachapelle-Auzac, au lieu-dit Le Batut, en limite communale avec la commune de Cuzance.

Le projet est situé à environ 455m à l'Est de l'autoroute A20 et à 3,5km de Souillac au sud.



Localisation du site sur la commune ; Extrait Géoportail ; Septembre 2021



Identification des numéros des parcelles ; Extrait cadastre.gouv ; Octobre 2022

COMMUNE : LACHAPELLE-AUZAC (46 200)

REFERENCES CADASTRALES : SECTION OC

NUMERO DE PARCELLE : 422p

CONTENANCE CADASTRALE : 34560 m²

NUMERO DE PARCELLE : 423

CONTENANCE CADASTRALE : 1060 m²

NUMERO DE PARCELLE : 424p

CONTENANCE CADASTRALE : 28600 m²

NUMERO DE PARCELLE : 426

CONTENANCE CADASTRALE : 18950 m²

NUMERO DE PARCELLE : 427

CONTENANCE CADASTRALE : 3890 m²

NUMERO DE PARCELLE : 428

CONTENANCE CADASTRALE : 16340 m²

NUMERO DE PARCELLE : 430

CONTENANCE CADASTRALE : 2063 m²

NUMERO DE PARCELLE : 913p

CONTENANCE CADASTRALE : 306068 m²

CONTENANCE CADASTRALE TOTALE : 411531 m²

A noter que le périmètre identifié en rouge correspond à la surface clôturée du projet et représente 24,38 ha.

Il est précisé que la présente opération fait l'objet de deux CERFA car la société EKF Parc Solaire Le Batut, dans une logique de partenariat local, envisage de céder les droits à construire à un acteur présent sur le territoire.

Ces éventuels droits à construire cédés, porteraient sur les parcelles 422, 423 et 424.